



## Plainte pour accusation mensongère

Par **Franck et Stein**, le **15/01/2010** à **23:36**

Bonjour,

J'ai décidé de porter plainte avec des preuves avérées contre un couple pour les motifs suivant:

Calomnie, Diffamation, accusations mensongères, Harcellement psychologique.

Puis-je m'adresser directement au procureur dont je dépends, ais-je besoin obligatoirement d'un avocat, que risque le couple?

Cordialement

Par **Marion2**, le **15/01/2010** à **23:51**

Bonsoir,

Il faudrait être un peu plus explicite pour que nous puissions vous répondre.

Bien cordialement.

Par **Franck et Stein**, le **16/01/2010** à **00:04**

Bonsoir, Aidée par son concubin ma fille porte plainte à tout va pour des faits imaginaires et cela se termine plainte clasée sans suite ou bien alors accuse mes autres enfants de dégradation sur ses biens privés, son concubin dans un courrier manuscrit adressé à un procureur suite à une plainte qu'il a déposé nous a insulté, courrier qui n'est qu'un tissu de

mensonge, insulte, fausse accusation, diffamation d'informations privées, de plus dans toutes leurs dépositions à notre encontre leurs dire son contradictoires, elle dit "blanc" il dit noir, et cela fait plus d'un an que cela dure. Pour exemple elle déclare avoir quitté le domicile parental volontairement, lui déclare que j'ai mis ma fille à la porte. C'est suite au courrier de son concubin que j'ai décidé de porter plainte pour les faits déjà énoncés: calomnie, diffamation, insultes, accusations mensongères, harcèlement.

Cordialement

Par **ccil51**, le **17/05/2010 à 11:58**

Bonjour,

A votre place, s'agissant de votre fille, je couperai les ponts, tout simplement. Si elle est majeure, ne décrochez plus le téléphone, ne lui ouvrez plus la porte, mettez vous d'accord avec vos autres enfants pour faire bloc.

si elle est mineure, émancipez là en écrivant aux juge des tutelles en expliquant la situation. Si le concubin est procédurier, il finira par laisser les forces de l'ordre et la justice. Changez de numéro de téléphone et ignorez les totalement, c'est la meilleure arme plutôt que d'entrer dans un jeu de procédures qui coûtent cher et sont longues. Votre fille a choisi de vous perdre, tant pis pour elle, vous ne pouvez pas consacrer votre temps et votre énergie pour des choses si négatives, regardez devant, sans votre fille, au pire, les ennuis cesseront de ne pas trouver réponse, au mieux, votre fille reviendra vers vous. Armez vous de patience et sortez les de votre vie.

Par **sagna chantal**, le **06/03/2012 à 07:59**

Bonjour,

j'ai déposé plainte contre mon mec pour me venger car il m'a trompé.le lendemain je suis retourné au commissariat pour retirer ma plainte.le problème c'est qu'il a reçu une convocation et il ne sait toujours pas pourquoi,je ne lui es pas dis ce que j'ai fais.sur ma plainte je n'ai raconter que des mensonges,aujourd'hui je culpabilise car il a déjà eu des problèmes avec la justice et si je ne vais pas leur dire que j'ai menti il risque de retourner en prison. si je me présente avec lui lors de sa convocation au commissariat et que je leur avoue avoir menti lors de ma plainte,pensez vous qu'ils le placeront comme même en garde à vu à cause de ces antécédents judiciaire ou pensez vous qu'ils l'ont juste convoqué pour écouter sa version des faits?

Par **laure10**, le **01/05/2012 à 19:42**

bonjour, une collegue a porter plainte contre moi pour usurpation d'identité. mais je n'ai rien fait puis je a mon tour porter plainte pour accusation mansongère et que risque t elle?  
cordialement

Par **patex**, le **23/03/2013** à **15:55**

Bonjour

une personne a porté plainte pour coups et blessures contre mon mari  
nous avons des témoins pour prouver que ce n'est pas vrai c'est pas la première fois que  
cette personne raconte n'importe quoi  
elle m'a accusé de toute sorte de chose. nous en avons parler a la police qui nous repond  
toujours de prendre patience mais maintenant ça depasse les bornes que pouvons nous faire  
**merci**

Par **lilia2107**, le **21/06/2013** à **14:49**

Bonjour

j'ai besoin de votre aide svp .

une collegue a moi au travail m'as accusé d'avoir volé de l'argent de la caisse sans preuves  
.jai failli etre viré de mon travail par ma patronne qui finalement a fini par me croire . est ce  
que je peux porter plainte contre ma collegue pour cette accusation mensongere qui a failli  
mettre fin a ma vie professionnelle ?

j'ai besoin de vous svp

Par **daddy89**, le **14/07/2013** à **16:57**

bonjours voila mon problème je vis depuis 2009 dans un immeuble du Loiret puis quelque  
mois plus tard j'ai rencontré une personne qui venais passer régulièrement du temps chez  
moi puis en 2010 elle décida de s'offrir un chien puis avec cette animal elle venais toujours  
me voir assé régulièrement . (2010 et 2011 tout aller encore bien jusque la puis en juin 2012  
des accusations a torr sont tombé sur nous par le voisinage qui nous ont accusé de  
maltraitance sur le chien alors que cela a toujours été faux puis l'a spa avec la police  
municipale on malgré tout nos argument enlever sont chien sans aucun mandat d'un juge ni  
quoi que ce soit suite a ça nous avons décider de porter plainte pour enlèvement et la police  
n'ont rien voulu faire pour nous puis a nouveaux la même chose c'est reproduite en 2013  
avec un border colis qu'on lui avez donner mais cette fois la nous avons néanmoins réussit a  
fuir la police municipale puis l'a spa révolté de tout ce qui c'est passé nous voudrions faire  
marché les lois afin que justice puisse être faites a notre encontre comment devons nous faire  
pour retrouvé les coupable afin qu'ils soit puni par une peine d'amande pour faux témoignage

Par **bikista43**, le **20/05/2014** à **08:30**

Puis-je déposer une main-courante, voire une plainte, contre mon frère qui m'accuse  
d'escroquerie dans un mail car il conteste une donation-partage de notre mère en 2012, qu'il  
a signée devant notaire sans la contester? Or il prétend aujourd'hui que ma part a été

surestimée par rapport à la sienne.  
Je vous remercie de bien vouloir me répondre.

Par **adel64**, le **10/06/2014** à **20:51**

bonjour nous avons eu rdv chez l'assistance sociale aujourd'hui et nous n'avons jamais vu ni demandé à voir seulement il y a quelqu'un qui est amusé à dire anonymement que mon homme boit à répétition puis consomme des produits illicites puis que nous avons souvent des bagarres chez nous et qu'il y a des gestes dépassés sexuellement et que nous tapons dessus c'est tout à fait à faire?

Par **moisse**, le **07/09/2014** à **16:29**

Bonsoir,

Tout d'abord vous auriez dû ouvrir votre propre discussion plutôt que de vous greffer sur une vieille discussion sans rapport.

[citation] puis je me porte plainte contre ma petite fille (c'est à dire sa mère puisque c'est elle qui mène la barque) pour mensonges [/citation]

Porter plainte contre votre fille vous voulez dire.

Mais il n'est pas interdit de mentir.

Ces sont les accusations mensongères qui constituent un délit.

[citation] nous sommes dans un pays où l'on peut se défendre mais là on se bat contre des moulins à vent, on est accusé, point barre [/citation]

"ON" ce n'est pas vous, mais semble-t-il des individus majeurs. Selon vos propos l'action publique a été mouvementée, le ou les accusés ont un avocat qui est là pour avoir accès au dossier.

Par **amélie71**, le **03/01/2017** à **20:56**

Bonjour,

Je me permets de venir à vous afin de venir vous demander des conseils sur ce forum car je suis victime de diffamations mensongères à mon encontre et à l'encontre de ma fille.

J'ai eu un premier petit ami avec qui j'ai eu un enfant en 2005, ensuite, suite à mes parents qui n'étaient pas des parents (parfaits), j'ai préféré lui et moi mettre un terme à notre histoire sentimentale.

Je suis restée donc 3 ans toute seule et ensuite en 2007, j'ai rencontré un homme dont sa mère est très possessive et agressive et quand, celle-ci a su ce que les gens pensaient de ma famille, sa mère et lui-même sont allés voir les services sociaux en disant que j'étais une personne instable, agressive et violente avec ma fille et sans travail et que je ne connaissais soit disant pas le père de la petite.

Dans le dossier des services compétents, ces gens-là, ont été très agressifs avec moi et leurs deux fils en particulier, un qui m'a insulté et l'autre qui limite voulait me violenter quand il a appris mon passé que les services sociaux n'auraient jamais dû le dévoiler car ces gens ce sont fait passer comme des soit disant membres de ma famille.

Dela, j'ai due déménager pour protéger ma fille et essayer de me protéger, sauf que dans ce nouveau departement, l'ancien departement ne leurs ont pas tous passé les elements de mon dossier de ma vie privée et professionnel ce qui fait que dans le nouveau département de 2011 jusqu'a maintenant, j'ai été accusé limite a tords, alors que le fils de cette famille vient me harceler et me violenté et quand j'ai eu déposer plainte en 2013, celui mentir au forces de l'ordres en disant que j'avais des connaissances, dans le coup, les forces de l'ordres pensaient que j'étais excusez moi du terme en quelques sortes une fille a courrir les hommes alors que ce n'est pas dutout le cas et cela, ignorait que je ne voyais plus personnes a cause de cette famille qui as rendu des compte en public, a cause de cela, cette histoire a porter atteinte a mon honneur sur mon travail et j'ai perdu toute ma clientele et c'est gens ce sont permis de detourner de l'argents en me faisant passé pour une personne folle et colérique alors que ce n'est pas le cas. Sachant que je suis juste tres intellectuel et c'est gens m'ont toujours eu jalosé de mon parcours car je suis en plus de tous ça epileptique et que j'ai due tres tot apprendre a me debrouiller seule de parts mon passé.

comment puis-je faire pour faire appliquer la loi ? j'ai remonter différent courrier au procureur, en cour d'appel, en cour d'assise, pour pouvoir recuperer ma fille qui a cause d'eux a ete confier a ma mere et a cause de sa, les service sociaux me pensait inapte a m'occuper de la petite qui va bientôt sur ses 12 ans et commence a se poser des question sur le petit business monter par ma propre mere et par une famille qui n'est pas aucun lien de parenté avec elle.

comment puis, je faire sachant que j'ai juste un avocat qui es dans le doute et que ceux-ci ce sont permis de me faire interner abusivement pour que ça leurs donne raisons et que cela m'as blesser car je n'ai jamais été méchante malgré que dans mon passé j'ai été une enfant battue, par contre mon copain connu en 2007, lui as été agressif avec des pic de violence et je l'ai toujours eu couvert de crainte d'avoir des represailles ce qui due faussé la justice dans mes crainte car j'ai culpabilisé vue que celui-ci m'as accuser a tord car il n'as jamais voulu reconnaitre qu'il as eu emmener un rib a ses parents quand il l'ont mis sous curatelle ( detournement de fond ) et qu'il as parler aux services sociaux sans me connaitre.

cordialement, j'attends vos conseils.

Par **CHERGUI2**, le **23/07/2017** à **10:37**

BONJOUR MADAMME/ MONSIEUR METRE JE SUIS CHERGUI ABDERRAHMAN NE 1960 JE SUIS A MARSEILLE POUR LA MALADE DE MON PER HANDICAPE ME JE TRUVE DU 12-01-2016 JOUSQUA 23/07/2017 A MARSEILLE JE SUIS MENACE E TORTURE DE MORALECHAQUE RUE E CHAQUE JOUR A TORTURE E MENACE AVEC MICHANCITE POUR TERRURISE MON MORALE AVEC MENSONGE E RESPONSABILITE A MARSEILLEJE PORTE 10 DE PLAINETE AL MINSTERE DE LA JUSTICE E PROCURURE DE LA REPUBLIQUE 2016 2017 MADAMME/ MONSIEUR DE LA JUSTICE LA QUESTION DE LA VERITE E LA JUSTICE QU EST CE QUE LA CRIMINOLOGIE POURQUOI NOUS NE VOULONS PAS DE LA CRIMINOLOGIE POURQUOI CETTE EXCEPTION A MARSEILLE MADAMME /MONSIEUR DE LA JUSTICE JE PORTE PLAINETE CONTRE SET MEMBRES DE GROUPE A QUI A TERRORISER A VOLONTAIRE E A VISE MON MORALE A FEIRE SOUFFRIR AVEC MENSONGE E RESPONSABILITE A MARSEILLE JE CHERCHE LA VERITE DE SET BARBARE A MARSEILLE 2017 APPEL LA JUSTICE E RESPONSABLE DE LA JUSTICE POUR DECUVRE SEI MENACE E LA TORTURE DE MORALE E DIFFAMATION TRAUMATISANTE SANGSUE AVEC PRUVE DE LE TORTURE DE MORAL

A MARSEILLE

Par **CHERGUI ABDERRAHMAN**, le **23/04/2018** à **17:21**

[smile9]

Par **alexsoso**, le **06/08/2019** à **13:21**

bonjour maitre je vous contacte a se jour pour vous demander comment je peux faire pour un probleme avec ma voisine je suis sortie de prison avec le bracelet electronique mais ma voisine a fait des fausse accusation sur moi dans mon village comment je peux faire pour quel soit a son tour dans la merde merci cordialement